

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mardi 31 mars à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 24 mars 2015

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, , Brigitte Louarn, Anita Cussonneau , Philippe Mahé, Jeannick Boyère, Véronique Parois, Ronan Maray, Stéphanie Cornet, Sylvie Ollivier, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin et Christine Gicquel.

PROCURATIONS : Sylvie Ollivier a donné procuration à Cécile Marchand,
Dominique Léon a donné procuration à Yvon Mahé,
Stéphane Calvez a donné procuration à Marie-Thérèse Panhéleux

SECRETAIRE DE SÉANCE : Marie-Thérèse Panhéleux

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 mars 2015 :
Vote favorable à l'unanimité.

2-Budget primitif communal : Approbation du Compte de Gestion 2014 :
Rapporteur : Serge Jacobert

M. le rapporteur, présentant le compte de gestion 2014 dressé par le Trésorier, comptable de la collectivité, indique que ce document est conforme aux écritures du compte administratif 2014 du budget principal et n'appelle ni observation ni réserve.
Vote à l'unanimité.

3- Budget primitif communal : Approbation du Compte Administratif 2014 :
Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après le départ du Maire de la salle du conseil municipal, et en avoir délibéré, décide :
-D'approuver le compte administratif 2014,
-D'adopter le compte adminsitratif 2014 arrêté comme suit :

Résultats de l'exercice					
	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement en 2014	Résultat de l'exercice 2014	RAR	Résultat de la clôture de 2014
Investissement	-332 503,87 €	0,00 €	393 301,29 €	29 600,00 €	60 797,42 €
Fonctionnement	439 335,98 €	439 335,98 €	326 029,36 €	0,00 €	326 029,36 €
TOTAL	106 832,11 €	439 335,98 €	719 330,65 €	29 600,00 €	386 826,78 €

Vote à l'unanimité.

4- Budget primitif communal : Affectation des résultats :
Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter en section d'investissement la somme de 326 029.36 € (compte 1068) et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision,

Vote à l'unanimité.

5-Vote des Taux des contributions directes:

Rapporteur : Serge Jacobert

Il est proposé au conseil municipal de fixer les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2015, comme suit :

Taxes	Bases notifiées	Taux appliqués		Produit	
		2014	Proposition 2015	2014	Proposition 2015
Taxe d'habitation	1 817 000 €	21.66 %	21.77 %	393 562 €	395 561 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 174 000 €	21.43 %	21.54 %	251 588 €	252 880 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	142 300 €	58.27 %	58.56 %	82 918 €	83 331€
Total	3 133 300 €			728 068 €	731772 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2015 comme énoncé ci-dessus.

Vote à l'unanimité.

6- Budget primitif communal : Vote du Budget Primitif 2015 :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, décide de voter le budget primitif 2015 par nature, de voter les crédits au niveau du chapitre pour les opérations de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, d'adopter le budget primitif 2015 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	987 226.78 €	987 226.78 €
Fonctionnement	1 746 465.00 €	1 746 465.00 €

Vote à 15 voix pour et 4 abstentions (Régis de Barmon, Christiane Monvoisin, Jérôme Ricordel, Christine Monvoisin).

7- Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2014 :

Rapporteur : Serge Jacobert

M. le rapporteur, présentant le compte de gestion 2014 dressé par le Trésorier, comptable de la collectivité, indique que ce document est conforme aux écritures du compte administratif 2014 du budget annexe assainissement et n'appelle ni observation ni réserve.

Vote à l'unanimité.

8- Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2014 :

Rapporteur : Serge Jacobert

M. le rapporteur propose à l'assemblée de voter le compte administratif 2014, après le départ du Maire de la salle du conseil municipal,

Après avoir pris connaissance des opérations inscrites et réalisées sur l'exercice 2014,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte administratif 2014, d'adopter le compte administratif 2014 arrêté comme suit :

Résultats de l'exercice					
	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement en 2014	Résultat de l'exercice 2014	RAR	Résultat de la clôture de 2014
Investissement	12 069.83 €	0.00 €	12 414.96 €		24 484.79 €
Exploitation	6 508.21 €	6 508.21 €	6 401.65 €		6 401.65 €
TOTAL	18 578.04 €	6 508.21 €	18 816.61 €		30 886.44 €

Vote à l'unanimité.

9- Budget Assainissement : Affectation des résultats :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter en section d'investissement la somme de 6 401.65 € (compte 1068) et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité.

10- Budget Assainissement : vote du budget primitif 2015 :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de voter le budget primitif 2015 par nature, de voter les crédits au niveau du chapitre pour les opérations de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, d'adopter le budget primitif 2015 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	52 408.44 €	52 408.44 €
Fonctionnement	29 180.00 €	29 180.00 €

Vote à l'unanimité.

11- Renouvellement de la ligne de Trésorerie :

Rapporteur : Serge Jacobert

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par les établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie.

Après consultation de divers établissements bancaires, la proposition du Crédit Mutuel apparaît comme la plus intéressante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à renouveler auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie.

Vote à l'unanimité.

12- Signature du marché « Parking Centre Bourg » :

Rapporteur : Daniel Cottin

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec les entreprises suivantes :

Lots	Intitulé	Entreprises	Montant	
			HT	TTC
1	VRD	SAS LEMEE	65 000 €	78 000 €
2	Aménagements paysagers et mobiliers	ALTHEA NOVA	22 000 €	26 400 €
TOTAL			87 000 €	104 400 €

, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote à l'unanimité.

13- CCPR : Demande de fonds de concours investissement :

Rapporteur : Daniel Cottin

Le rapporteur propose d'adopter le projet « parking centre bourg » ainsi que son plan de financement ci-dessous et de solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays de Redon :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant sollicité
Travaux	87 000 €	CG Amende de police 2013	17 245.00 €
MO	4 950 €	CCPR	54 900.25 €
Divers	1 200 €	COMMUNE-autofinancement	21 004.75 €
Total HT	93 150 €	Total HT	93 150 €
Total TTC	111 780 €		111 780 €

Vote à l'unanimité.

14- Demande de subvention « Répartition des Amendes de police 2014 » :

Rapporteur : Daniel Cottin

Considérant qu'il est nécessaire de sécuriser l'ensemble des passages piétons de la commune et qu'ils soient tous réglementaires,

Le montant des travaux prévisionnels est de 21 181.10 € HT.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce projet, de solliciter une subvention dénommée « Répartition des Amendes de police » et d'engager la réalisation de ce projet pour l'année 2015.

Vote à l'unanimité.

15- Demande de subvention « Actualisation des zones humides » :

Rapporteur : Daniel Cottin

M. le rapporteur informe l'ensemble du conseil municipal qu'il est nécessaire d'actualiser l'inventaire communal des zones humides afin qu'elles soient recensées de manière la plus exhaustive possible, qu'elles soient délimitées et cartographiées le plus précisément possible, qu'elles soient caractérisées selon la méthodologie du SAGE et puissent être intégrées au SIG.

Le coût estimatif de cette actualisation est de 7395 € HT, soit 8 874 € TTC.

M. le rapporteur propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Région Pays de La Loire à hauteur de 30 % et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %.

Vote à l'unanimité.

16- SYDELA : Groupement d'achat d'énergie :

Rapporteur : Daniel Cottin

Conformément aux articles L.333-1 et L. 441-1 du Code de l'Energie, les consommateurs d'électricité peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché. Il convient de constater que la plupart des consommateurs sont restés aux tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques. Cependant, à compter du 01/01/2016, les tarifs réglementés de vente, pour les sites dont la consommation d'électricité est supérieure à 36 kVA, sont amenés à disparaître.

Dans ce contexte, le SYDELA propose de constituer un groupement de commandes d'achat d'électricité et des services associés afin de permettre aux adhérents au groupement de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'électricité, annexée à la présente délibération, autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et des services associés, autorise M. Le Maire à signer la convention de groupement, autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.

Vote à l'unanimité.

17- comptes-rendus de commissions et délégations :

Commission PLU :

La commission PLU continue son travail et associe les agriculteurs pour l'actualisation du diagnostic agricole. Il y a également la mise en place d'un futur groupe de travail pour l'actualisation des zones humides.

La première réunion des personnes publiques associées a eu lieu le 23/03/15.

Commission Tourisme :

-La Maison du Canal fait l'objet cette année d'une visite des gîtes de France pour conserver l'épi.

Prochainement, une réunion est prévue avec les services techniques du Conseil Général pour faire un point d'étape sur les travaux de ce gîte.

-La commission Tourisme avait demandé auprès de l'ensemble des habitants de faire parvenir des photographies de la commune. 262 photographies ont été transmises. A l'issue de plusieurs réunions, la commission en a retenu 6, qui seront affichées prochainement autour de la Maison du Canal.

-Le terrain de boules de l'Etang Aumée est en cours de construction.

Commission Vie Sociale et Associative :

-Forum des associations : le 25/04/2015

-Semaine de la Kabylie du 17/04/15 au 26/04/15.

SIAEP de Pontchateau :

Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau s'est réuni. Sur Fégréac, il y a 1187 compteurs répartis à 40 % au Centre Bourg et 60 % détenus par les différents groupements d'eau.

CME :

-Des élus de Bouvron vont rencontrer les élus pour connaître le fonctionnement du CME.

-Le 08/04/2015 : les élus du CME organisent une lecture à l'EHPAD.

-Le 14 et 15/04/2015 : le CME avec l'association des chasseurs organisent une initiation de pêche à la truite à l'étang de la Grue.

-Réflexion sur le projet de centre bourg sous forme de dessin.

Planning des commissions : Le planning des commissions est disponible sur l'Agenda Google des Elus.

Prochain conseil municipal : le 07/05/2015 à 20h00

Le Maire clôt le conseil à 22 h 34

Le Maire
Yvon MAHE

